

Face aux manœuvres des réformistes, ne rien lâcher et gagner notre avenir !

Les cheminots mobilisés depuis 2 mois et ½ par les appels SUD-Rail, CGT, FO, et en grève reconductible vont rapidement recevoir des communiqués affirmant le maintien de la réglementation SNCF (RH0077), sous la forme d'un accord d'entreprise. Cette annonce a pour but d'empêcher une convergence avec les luttes qui se multiplient partout et se durcissent.

Pour tenter d'éviter l'embrasement général, le patronat, la direction SNCF et le gouvernement ne sont plus à un mensonge près ! Comme pour la réforme ferroviaire qui ne devait rien changer, ils jurent la main sur le cœur que la réglementation SNCF ne bougera pas et qu'ils ne la remettront pas en question quand le contexte sera moins favorable !

Non seulement cet accord peut être dénoncé à tout moment sur la base de difficultés économiques, mais en plus les dérogations dont il pourrait faire l'objet seraient décidées avec les seules organisations syndicales signataires !

Notre statut a près de 100 ans et ils veulent qu'on accepte de renégocier nos conditions de travail chaque fois qu'ils voudront faire de la productivité, car c'est ça que contient l'accord CFTD / Gouvernement ! C'est inacceptable !

Exigeons que le décret socle reprenne en totalité le RH0077. C'était le cas avant la réforme ferroviaire, avec notre réglementation qui était un décret. C'est le seul moyen d'éviter le dumping social ! Comme en 2014, la Direction s'appuie sur ceux qui avaient laissé choir les cheminots préférant la compromission à la lutte !

La direction préfère négocier avec ceux qui s'arrogent les acquis de la lutte. C'est son problème et cela ne nous surprend pas, c'est déjà ce qu'elle avait fait lors des conflits sur les retraites, la réforme ferroviaire... avec les conséquences néfastes qu'on connaît ! Aux tentatives de désinformations dont font

l'objet les cheminots quant à des démissions à la SNCF, au maintien intégral du RH0077, nous répondons que notre ambition est de consolider les conditions de travail, de vie et le pouvoir d'achat des salariés et que nous ne lâcherons rien jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction !

Une victoire sur la Loi Travail comme sur la Convention Collective du Rail est à portée de main des salarié(e)s. Les cheminots doivent poursuivre leur mobilisation, ne pas se contenter d'un accord précaire et continuer pour gagner sur le fond !

SUD-Rail appelle à une mobilisation massive, et à participer à toutes les initiatives dans la grève reconductible à compter du 31 mai 19h pour que le patronat accepte de prendre comme base de discussion la réglementation du travail SNCF dans la convention collective de la branche ferroviaire et pour le retrait de la loi travail.